

Comprendre la diversité des revenus dans les quartiers des villes canadiennes : Indice de divergence de la diversité des revenus (indice-D)

Dans quelle mesure les ménages canadiens vivent-ils dans des quartiers à revenus mixtes? Comment peut-on mesurer la diversité des revenus dans le quartier? La SCHL a mandaté Statistique Canada pour élaborer un indicateur de diversité des revenus au niveau des secteurs de recensement. Ces nouvelles données appuieront les efforts déployés à l'échelle nationale pour créer des logements et des quartiers socialement inclusifs.

Aperçu du projet

Cette recherche s'appuie sur la littérature concernant les mesures de l'inégalité des revenus pour explorer plusieurs options de mesure de la diversité des revenus au sein des unités géographiques. Trois mesures semblent être de bonnes options : (i) l'indice de dissimilarité; (ii) l'indice de théorie de l'information; (iii) l'indice de divergence (indice-D). Chaque mesure a ensuite été appliquée à l'aide de données sur le revenu détaillées au niveau géographique qui sont dérivées des déclarations de revenus.

Résultats

- Trois facteurs semblent importants pour comprendre la diversité des revenus à l'échelle locale. Il s'agit du tri des ménages : (i) entre les secteurs de recensement; (ii) pour tous les types de logements dans les secteurs de recensement et (iii) pour tous les immeubles d'appartements dans ces mêmes secteurs de recensement.
 - Dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes, le tri des ménages entre les secteurs de recensement constituait la principale source, parmi les trois étudiées, de la diversité des revenus dans la RMR. Ainsi, les ménages pauvres et riches ont tendance à être concentrés dans différents quartiers. Il y a donc moins de diversité des revenus dans les RMR.
- L'indice D décrit le mieux le tri des revenus entre les quartiers et à l'intérieur des quartiers.

À propos du bulletin Recherche en action de la SCHL

Le bulletin Recherche en action résume les résultats de nos rapports de recherche.

Ces bulletins :

- décrivent un problème, une question, une lacune ou un besoin faisant l'objet d'une recherche sur le logement;
- donnent un aperçu du projet de recherche entrepris pour y remédier;
- présentent les principales constatations de la recherche.

La recherche présentée dans cette série examine les domaines des besoins en matière de logement, du financement de l'habitation, de l'offre de logements ainsi que les résultats de la Stratégie nationale sur le logement.

Abonnez-vous

Recevez les derniers résultats directement dans votre boîte de réception



schl.ca/bulletinrecherche

Pourquoi élaborer l'indice-D?

Le gouvernement fédéral a renouvelé son engagement dans le logement abordable dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), lancée en novembre 2017. L'un des principes centraux de la nouvelle stratégie est la promotion de logements et de quartiers socialement inclusifs. Afin de combler d'importantes lacunes dans les données et de recueillir de l'information sur l'inclusion sociale en ce qui a trait au logement et à l'environnement bâti, la SCHL a lancé et financé l'élaboration d'un indicateur de diversité des revenus dans les quartiers appelé l'indice de divergence de la diversité des revenus ou simplement l'indice-D.

Comment accéder aux données?

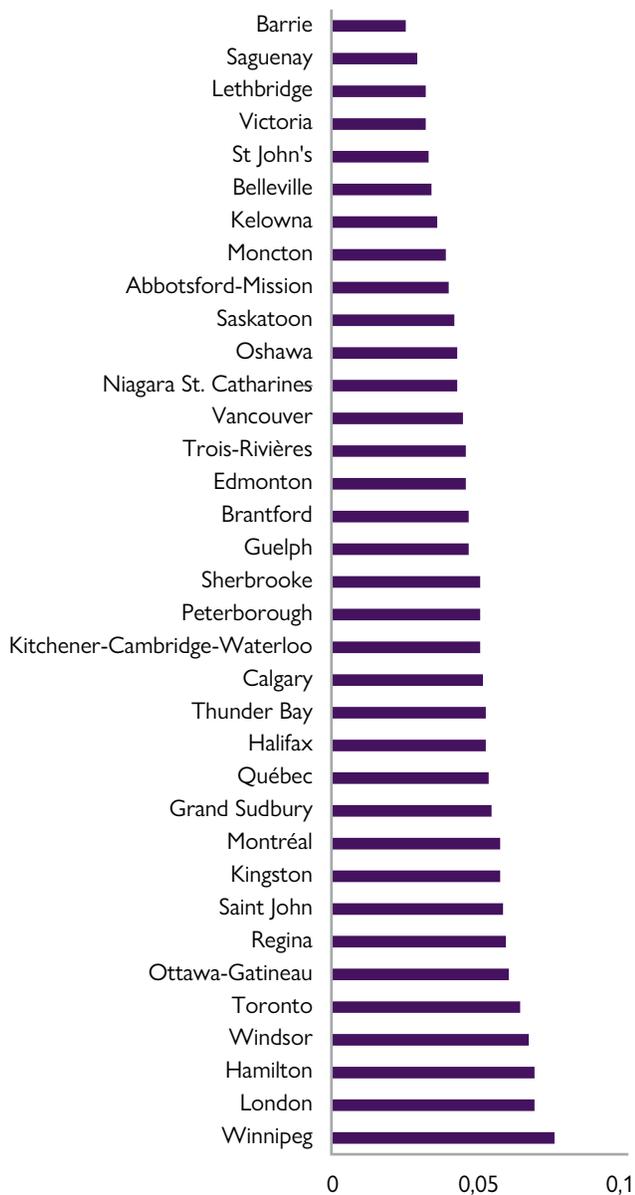
En juillet 2020, Statistique Canada a publié l'indice-D dans l'Explorateur géospatial des statistiques canadiennes¹. De plus, à compter d'octobre 2020, un lien entre cet ensemble de données et l'Enquête canadienne sur le logement est devenu disponible sous forme de microdonnées, par l'entremise des centres de données de recherche de Statistique Canada.

L'indice-D est actuellement disponible pour les années 2014 et 2016. Une mise à jour de l'indice à l'aide des données sur le revenu dérivées des déclarations de revenus de 2018 sera liée à l'Enquête canadienne sur le logement et publiée cette année dans les centres de données de recherche.

En 2016, selon l'indice-D, Winnipeg était la RMR où la diversité des revenus était la plus faible au Canada, tandis que Barrie était la RMR où la diversité des revenus était la plus élevée. Le niveau de diversité des revenus dépend du degré de tri des ménages entre les quartiers et en leur sein entre les types de logements (immeubles d'appartements et autres types de logements) et les immeubles d'appartements individuels.

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/2020010/71-607-x2020-app-fra.htm>, consulté en mai 2021.

Figure 1 : Diversité des revenus moyens dans les quartiers, régions métropolitaines de recensement du Canada, 2016

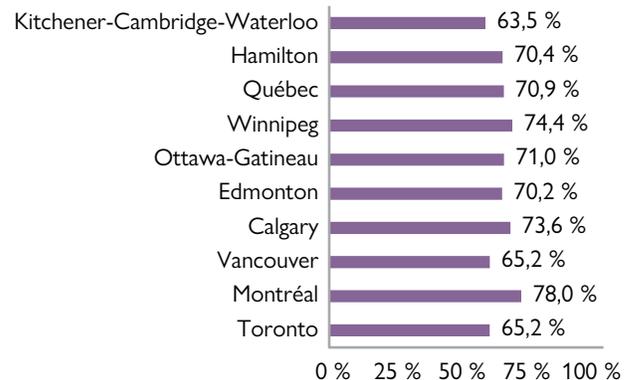


Source : Statistique Canada, compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016

En ce qui concerne les trois plus grandes RMR, dans l'ensemble, les revenus sont plus diversifiés à Vancouver qu'à Montréal et à Toronto. Toronto est la ville où la diversité des revenus est la plus faible. Cette classification ne reflète pas les prix des logements dans chaque RMR, mais plutôt la mesure dans laquelle les quartiers hébergent des personnes ayant des revenus différents.

Compte tenu de l'importance relative du tri des ménages entre les quartiers : parmi les trois plus grandes RMR, c'est à Montréal que le tri des ménages entre les secteurs de recensement a contribué le plus à la diversité des revenus dans les quartiers de la RMR. À Montréal, 78 % de la diversité des revenus moyens dans la RMR s'explique par le fait que les ménages pauvres et riches ont tendance à vivre dans des quartiers différents. Étonnamment, les chiffres correspondants sont plus bas à Toronto et à Vancouver (65 % pour chaque ville).

Figure 2 : Importance relative du tri des ménages entre les secteurs de recensement, dix plus grandes RMR, 2016

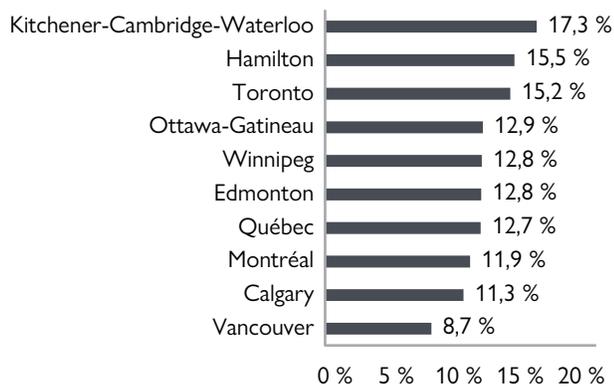


Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada

Si, dans un secteur de recensement donné, les ménages ayant des revenus différents vivent dans des types de logements différents, cela impliquerait qu'il existe une diversité des revenus plus faible dans le quartier, même si les ménages du quartier représentent tous les groupes de revenus. Il s'agit du tri entre les types de logements.

À Toronto, 15,2 % de l'absence de diversité des revenus dans les quartiers en 2016 était attribuable au fait que les ménages pauvres et riches vivaient dans différents types de logements, même au sein d'un même quartier. Le chiffre correspondant était de 11,9 % à Montréal et de seulement 8,9 % à Vancouver.

Figure 3 : Importance relative du tri des ménages selon le type de logement, dix plus grandes RMR, 2016



Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada

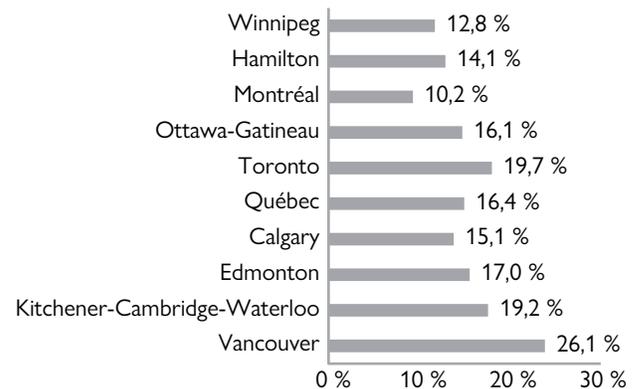
Même si des ménages provenant de différents groupes de revenu vivent dans le même type de logement, il se peut que les ménages les plus riches vivent dans des immeubles de grande qualité, tandis que les ménages les plus pauvres se retrouvent dans de vieux logements. Par exemple, les personnes les plus riches pourraient vivre dans des copropriétés très chères, tandis que les plus pauvres vivraient dans des immeubles vieux et mal entretenus.

Parmi les 10 plus grandes RMR du Canada, Vancouver est celle où le tri dans les immeubles d'appartements a contribué le plus à l'absence d'une diversité de revenus dans les quartiers de la RMR. À Vancouver, 26,1 % de l'absence de diversité des

revenus dans les quartiers est attribuable au tri des ménages à revenu élevé dans les immeubles à revenu élevé et des ménages à faible revenu dans les immeubles à faible revenu.

Fait intéressant, le tri entre les immeubles d'appartements était plus important à Toronto (19,7 %) qu'à Montréal (10,2 %).

Figure 4 : Importance relative du tri des ménages entre les immeubles d'appartements, dix plus grandes RMR, 2016



Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada

Conséquences pour le secteur du logement

Grâce à l'indice-D, il est maintenant possible de déterminer les quartiers où l'aménagement de logements abordables pourrait contribuer à produire les plus grandes retombées en termes de diversité des revenus fondée sur la géographie. De plus, cette étude montre que l'amélioration de la diversité des revenus dans les quartiers au Canada signifie une réduction du tri des ménages selon trois dimensions : (i) secteurs de recensement; (ii) types de logements; (iii) immeubles d'appartements.

Pour en savoir plus

Diversité des revenus dans les quartiers, les logements et les immeubles d'appartements : mesures et estimations expérimentales dans les régions métropolitaines de recensement

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2020001-fra.htm>

Gestionnaires du projet

George Ngoundjou Nkwinkum
Spécialiste principal, Recherche sur le logement
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Mike Edwards
Analyste principal, Recherche sur le logement
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Consultant en recherche

Statistique Canada



Rapports complets

Update of Indicators of Income Mixing: 2018 T1 Family File-based Income Mixing Measures (Anglais seulement)

https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research_6/update-of-indicators-of-income-mixing--2018-t1-family-file-based-income-mixing-measures.pdf

La SCHL aide les canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au **1-800-245-9274**.

De l'extérieur du Canada, composez le **613-748-2003** (téléphone) ou le **613-748-2016** (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le **1-800-668-2642**.

© 2021 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse centre_du_savoir_logement@schl.ca. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Texte de remplacement et données pour les figures

Figure 1: Diversité des revenus moyens dans les quartiers, régions métropolitaines de recensement du Canada, 2016

Régions métropolitaines de recensement	Indice-D
Winnipeg	0,078
London	0,071
Hamilton	0,071
Windsor	0,069
Toronto	0,066
Ottawa–Gatineau	0,062
Regina	0,061
Saint John	0,06
Kingston	0,059
Montréal	0,059
Grand Sudbury	0,056
Québec	0,055
Halifax	0,054
Thunder Bay	0,054
Calgary	0,053
Kitchener–Cambridge–Waterloo	0,052
Peterborough	0,052
Sherbrooke	0,052
Guelph	0,048
Brantford	0,048
Edmonton	0,047
Trois-Rivières	0,047
Vancouver	0,046
St. Catharines–Niagara	0,044
Oshawa	0,044

Saskatoon	0,043
Abbotsford–Mission	0,041
Moncton	0,04
Kelowna	0,037
Belleville	0,035
St John's	0,034
Victoria	0,033
Lethbridge	0,033
Saguenay	0,03
Barrie	0,026

Source : Statistique Canada, compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016

Figure 2 : Importance relative du tri des ménages entre les secteurs de recensement, dix plus grandes RMR, 2016

Régions métropolitaines de recensement	Importance du tri entre les secteurs de recensement
Toronto	65,2 %
Montréal	78,0 %
Vancouver	65,2 %
Calgary	73,6 %
Edmonton	70,2 %
Ottawa–Gatineau	71,0 %
Winnipeg	74,4 %
Québec	70,9 %
Hamilton	70,4 %
Kitchener–Cambridge–Waterloo	63,5 %

Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada

Figure 3 : Importance relative du tri des ménages selon le type de logement, dix plus grandes RMR, 2016

Régions métropolitaines de recensement	Importance du tri selon le type de logement
Vancouver	8,7 %
Calgary	11,3 %
Montréal	11,9 %
Québec	12,7 %
Edmonton	12,8 %
Winnipeg	12,8 %
Ottawa–Gatineau	12,9 %
Toronto	15,2 %
Hamilton	15,5 %
Kitchener–Cambridge–Waterloo	17,3 %

Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada

Figure 4 : Importance relative du tri des ménages entre les immeubles d'appartements, dix plus grandes RMR, 2016

Régions métropolitaines de recensement	Importance du tri entre les immeubles d'appartements
Vancouver	26,1 %
Kitchener–Cambridge–Waterloo	19,2 %
Edmonton	17,0 %
Calgary	15,1 %
Québec	16,4 %
Toronto	19,7 %
Ottawa–Gatineau	16,1 %
Montréal	10,2 %
Hamilton	14,1 %
Winnipeg	12,8 %

Source : SCHL, adaptation de la compilation des auteurs à partir des données du Fichier des familles T1 (FFT1) de l'année d'imposition 2016 de Statistique Canada